



COMITÉ DE COORDINATION DE LA LUTTE
CONTRE LES IST ET LE VIH DE NORMANDIE

Vendredi 16 février 2018

Membres du bureau présents

Manuel ETIENNE
Hugo HENNETON
Laure MERI
Jean-Jacques PARIENTI
Marinette SLIMANI
Renaud VERDON

Membres du Bureau excusés

Benjamin DUVAL
Salomé CASSE
Karl FELTGEN
Emilie VIGER

Invités permanents

Françoise LEBRUN, coordinatrice régionale
Jean-Claude RENET, coordinateur CeGIDD

Lieu

Salle de réunion
SMIT
CHU de Caen

Heure de début : 14h00

ORDRE DU JOUR

1. Validation du précédent CR
2. Fonctionnement du bureau
3. Budget
4. Règlement intérieur
5. Commission recherche
6. Focus sur les groupes de travail
7. TIC
8. Dates et thèmes de la plénière de mai

Quorum atteint : 6/10

1. Validation du précédent CR

Le compte-rendu de bureau du 15 novembre 2017 est validé à l'unanimité.

2. Fonctionnement du bureau

Cf. diapo 3 du document en annexe

S'agissant le planning des réunions du bureau, certaines personnes ont des indisponibilités permanentes sur des jours particuliers, d'où l'option de proposer des jours différents. Il est relevé que les dates de réunion proposées par sondage Doodle afin de déterminer un planning jusqu'en juin n'ont permis de rassembler l'ensemble du bureau à aucune date, et que certaines dates ne permettant pas d'atteindre le quorum (6/10). Il est proposé de maintenir des réunions de bureau relativement régulières, notamment pour le partage d'information, les réunions au cours desquelles le quorum est atteint étant alors principalement destinées à des votes ou des décisions importantes qui auraient pu être différées.

Il est suggéré de procéder le plus possible à des réunions par visioconférence :

Le CHU de Rouen a permis au COREVIH de se doter d'un matériel de visioconférence dans la salle de santé voyage tandis que le CHU de Caen ne l'a pas autorisé pour le COREVIH ex Bas-Normand sur le budget 2017. Le CHU de Caen est toutefois doté de plusieurs salles de Visio avec des disponibilités relativement limitées, étant très réservées par ailleurs.

Ainsi, la prochaine réunion prévue le **jeudi 22 mars à 17h00** se fera par visioconférence entre Rouen et Caen. Aucune salle Visio n'étant disponible au CHU de Caen, une salle au sein du Centre François BACLESSE (salle située au RDC du BioTICLA) a été réservée. Laure MERI devrait aussi pouvoir se connecter de Gisors.

Il est rappelé aux membres du bureau qu'il leur est possible de proposer des points à mettre à l'ordre du jour, la synthèse de l'ordre du jour étant certes du ressort du président mais tenant compte des propositions de chacun.

Enfin, il est suggéré que les réunions de bureau soient très aisément ouvertes à des invités extérieurs, membres du COREVIH ou non : pilotes de groupe, IREPS, ARS, et...en fonction des thématiques abordées.

3. Budget

Cf. diapos 4,5,6,7 et 8 du document en annexe

Le détail du budget a été adressé à tous les membres du bureau le 8 février pour permettre à tous les membres du bureau le temps de la réflexion et à ceux ne pouvant être présents ce jour d'apporter des réponses et questionnements.

Manuel ETIENNE rappelle l'historique de la démarche adoptée pour la construction du budget :

- Brainstorming du bureau en septembre 2017
- Rédaction de fiches-actions avec estimation des coûts de l'action
- Besoins et compétences en personnel en s'appuyant sur les budgets précédents
- Un plan d'action assorti d'un budget

Ce budget a été construit avec l'appui de la Direction des Finances du CHU de Rouen et en collaboration avec la Direction du CHU de Caen.

S'agissant du personnel, ont été pris en compte les évolutions tels que départs à la retraite, postes vacants, etc... , ce qui permet de proposer à l'ARS une baisse de 0,9 ETP. Le montant des salaires est calculé en coûts moyens.

Une précision est apportée au regard du montant de 5 000 € au titre de « développeur web » : celui-ci correspond à un travail d'interface à réaliser sur le protocole AEV dont des modifications devaient intervenir cette année. Toutefois, la dépense sur cette interface ne pourra se réaliser qu'en 2019. En revanche, l'équipe « ETP » du SMIT du CHU de Rouen a procédé à la réalisation d'un

nouveau chevalet (outil ETP) à partager avec les équipes de la région, le COREVIH pourrait financer la finalisation de cet outil par un graphiste pour en favoriser l'utilisation et la diffusion régionale.

Il est alors suggéré de présenter à l'ARS les projets par groupes de dépenses et non par le détail des fiches-action de manière à ne pas être contraint trop strictement au respect détaillé des lignes budgétaires affectées à chaque action, et à pouvoir adapter notre programme aux évolutions des besoins.

Enfin, il est à noter une baisse assez significative du budget global proposé à l'ARS, de 18% comparé à l'addition des 2 budgets (ex COREVIH HN/ex COREVIH BN), un effort dès la première année à mettre en exergue auprès de l'ARS.

Le budget est validé par le bureau à l'unanimité : 6/6

Une réunion en présence du pôle Santé publique de l'ARS, de la Direction Financière de l'ARS, des Directions des 2 CHU et du COREVIH (Président et coordinateur régional) est prévue le mercredi 22 mars afin de présenter ce budget.

4. Règlement intérieur

Le détail du règlement intérieur a été adressé à tous les membres du bureau le 8 février pour permettre à tous les membres du bureau le temps de la réflexion et à ceux ne pouvant être présents ce jour d'apporter des réponses et questionnements.

Invités permanents

S'agissant du paragraphe sur « les invités permanents », celui-ci n'appelle pas d'observations particulières.

Absence de participation aux réunions de bureau

L'absence de participation au bureau ne doit pas être traitée dans le chapitre « *perte de la qualité de membre du COREVIH* » comme étant une de ses conditions.

Ceci relève davantage du chapitre « *fonctionnement du bureau* » comme suit :

« Trois absences non excusées peuvent donner lieu à une exclusion du bureau »

Un des membres du bureau absent a fait part de son souhait d'inscrire dans le règlement intérieur la possibilité de procuration en cas de procédure de vote dans le cadre d'une impossibilité de participer à la réunion de bureau. Après discussion et au regard des difficultés de mise en place de cette procédure (combien par personne ? quorum ?, etc...), il est apparu que la règle du quorum demeure et seules peuvent voter les personnes présentes.

Rôle du coordinateur régional

Si ce paragraphe soulève des questionnements au regard des autres postes qui ne figurent pas au même titre dans ce règlement intérieur, il est fait observer que le poste de « coordinateur régional » ne se limite pas aux tâches administratives. Le rôle de celui-ci est un rôle central au sein du Comité et doit apparaître comme tel dans le règlement intérieur.

Il est ainsi acté de conserver ce paragraphe dans le RI et d'y ajouter les autres fiches de poste en annexe.

Recrutement des personnels

Pas d'observations particulières. Cette partie est conforme au mode de fonctionnement des divers établissements de la région. Cet élément a été soumis pour validation aux CHU de Rouen et de Caen, il n'a pour l'instant pas été possible d'obtenir de retour.

Remboursement des frais

Il est acté de n'accorder les remboursements de frais de congrès, réunions et déplacement aux seuls membres du bureau et non à l'ensemble des membres du Comité, et d'y adjoindre la phrase :

« de façon équitable et en fonction des possibilités budgétaires du COREVIH »

Pour les salariés du Comité, pas d'observations particulières.

Enfin, il est suggéré de faire apparaître dans ce règlement intérieur l'existence d'une antenne territoriale au CHU de CAEN.

Dans l'article 2/ Siège, il est adjoint :

« La couverture territoriale est garantie par le maintien d'une antenne territoriale basée au CHU de Caen »

Les différentes remarques faites par mail par les membres du bureau qui n'ont pu être présents ont ainsi été discutées en séance. Devant l'absence de demande par les autres membres du bureau présent de discuter d'autres points du règlement intérieur,

le règlement intérieur est validé par le bureau à l'unanimité : 6/6
Sous réserve des modifications apportées ci-dessus

5. Commission recherche

Cf. diapos 10 et 11 du document en annexe

La commission « recherche » peine à se mettre en place depuis la régionalisation. Après concertation entre le Pr Manuel ETIENNE et le Pr Jean-Jacques PARIENTI sur la structuration de la recherche au COREVIH, il est proposé au bureau que le Pr Jean-Christophe PLANTIER soit sollicité pour piloter cette commission. Le Pr Jean-Jacques PARIENTI restant une personne ressource pour proposer des projets, et assurer l'exploitation des données des projets qui seront mis en place par la commission (épidémiologie, statistiques, santé publique). Des objectifs sont proposés à la commission recherche (cf. diaporama joint), et la commission recherche devra être aidée pour parvenir à une bonne représentation du territoire et de compétences autres que médicales (projets en sciences sociales, représentants des usagers...).

6. Focus sur les groupes de travail

Cf. diapos 12, 13 et 14 du document en annexe

Thématique non abordée par manque de temps.

Toutefois, il est fait remonter une difficulté au regard du groupe « santé sexuelle » qui s'est réuni ce jeudi 15 février :

La restriction au champ des IST et du VIH telle que définie dans les textes interpelle et le groupe souhaite une clarification du domaine d'action du Comité dans le champ de la santé sexuelle. Il demande au bureau du Comité de se saisir de cette interrogation afin de la faire remonter à l'ARS et de voir quelle serait l'articulation possible avec elle dans le domaine de la santé sexuelle.

Il est ainsi proposé d'inviter l'équipe « santé sexuelle » de l'ARS lors d'une prochaine réunion de bureau.

7. TIC

Cf. diapos 15 du document en annexe

Thématique non abordée par manque de temps.

8. Dates et thèmes de la plénière de mai

Thématique non abordée par manque de temps.

Il est toutefois acté de prévoir une plénière courant juin à CAEN. (Voir disponibilités de l'amphi du CHU pour une date)

Thématiques envisagées : présentation du travail virologique sur les TROD, présentation par AIDES de son

diagnostic sur l'offre de santé sexuelle en région Normandie, focus sur les groupes de travail du Comité....

Fin de la réunion : 16h40

Le Président
Pr Manuel ETIENNE